

Application de Stage : Guide Etudiant

Chers Etudiants

Dans le cadre de la digitalisation de l'administration, nous vous informons que l'ISAAS vient d'acquérir une application de gestion de stage. On vous présente brièvement dans ce qui suit le mode d'utilisation de cette application :

L'adresse URL de cette application est la suivante :

<https://ens-sup-stage.com/isaas/user/login>

*** L'Étudiant**

- Il doit créer et valider son compte en cliquant sur l'adresse URL ci-dessus (en cliquant sur "Créer un MP")

- Il doit ensuite télécharger la demande de stage, l'emmener à l'entreprise. Scanner la réponse et la mettre sur la plateforme

- Remplir numériquement la demande d'encadrement et l'envoyer à son encadreur via la plateforme. (L'affectation des Encadrants sera affichée prochainement sur le site officiel de l'ISAAS)

- Après la validation numérique de l'Encadrant, l'Etudiant doit :

* Télécharger sa lettre d'affectation

* Télécharger la convention de stage à partir de la plateforme et la remettre manuellement au service de stage avec sa signature et celles des encadrants universitaires et professionnels.

* Commencer son stage

* Ajouter son Encadrant Professionnel sur la plateforme en lui demandant de créer son compte

* Ajouter le nom de l'entreprise sur la plateforme.

- Finalement au cours de stage, il doit bien remplir d'une manière quotidienne son cahier de stage numériquement avec ses 2 encadrants, préparer son rapport et demander à son encadrant professionnel de remplir la fiche d'évaluation pour pouvoir effectuer son dépôt.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- Les directeurs de département ainsi que les coordinatrices des mastères.

- Le service des stages

- Vous pouvez également visualiser les vidéos explicatives suivantes :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLQ3_DhLuDuhVRP-EbFgqDLBqV6JBgSsyn